ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF

L'État signe l'arrêt de la mort de l'AVFT ?

Marlène Schiappa vient d'annoncer sur Europe 1 la création d'un numéro de téléphone à destination des femmes victimes de violences au travail. Très bonne nouvelle si ce n'est que ce numéro existe déjà depuis plusieurs dizaines d'années à l'initiative de l'Association Européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT). Sans doute le sens de l'innovation tant vanté par notre Président.

L'État fait table rase de l'expertise et de l'engagement de l'association féministe qui a accompagné (parfois bénévolement) des milliers de femmes victimes avec un budget limité et très insuffisant alors que lui ne jouait pas son rôle de protection auprès des victimes.

Pourquoi ? Car l'association est une des rares à avoir osé fermer son standard téléphonique devant l'afflux massif de victimes suite à l'affaire Weinstein et au manque de moyens pour y répondre. Oui Madame Schiappa, l'accompagnement de femmes victimes de violences ça prend du temps (un peu plus que de décrocher le combiné) et ça demande des moyens.

La réponse de notre gouvernement à #metoo et à la libération de la parole de milliers de femmes : RIEN. Pire, quand l'AVFT demande plus de moyens et engage un bras de fer, il réprime et décide d'intervenir (ah tiens ce n'est plus un problème) pour créer en quelques semaines un numéro « similaire » qui va mettre en danger les victimes faute de personnel formé.

Nous demandons au gouvernement de revenir sur sa décision et de donner à l'AVFT et aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes les moyens d'accompagner les victimes, et de respecter le travail réalisé par les associations ; d'autant plus quand elles viennent pallier à sa propre défection.

Contact presse : Florian Martinez 06.08.02.49.35

Paris, le 9 Mai 2018

Syndicat ASSO Solidaires
31 Rue de la Grange aux Belles
contact@syndicat-asso.fr